

# SGBM : *le conseil d'administration a tranché*

**L**e conseil d'administration de l'ABES du 31 mai était très attendu. Il devait en effet se prononcer sur un projet stratégique pour le réseau et l'Agence : celui du système de gestion de bibliothèque mutualisé (SGBM). Il a retenu le scénario 2 qui envisage le projet globalement : migration des établissements volontaires vers le SGBM (pour leurs fonctions locales) et évaluation par les établissements et l'ABES du module de production de métadonnées du SGBM et de son aptitude à remplacer complètement CBS (le cœur du Sudoc actuel). Le tout étant mené dans le cadre d'un dialogue compétitif qui permettra de tester en réel les capacités des différents fournisseurs à répondre à nos attentes. Si le projet ne dissocie pas les deux volets (fonctions locales et centrales), leur temporalité n'est pas identique : alors que les établissements pilotes sont pressés de remplacer des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB)

vice national de catalogage commun. Si les tests s'avèrent négatifs, une solution compatible avec les différents systèmes devra être mise au point.

J'avais regretté une faible appropriation de ce dossier, démarré il y a maintenant deux ans, par les établissements. Sans doute parce que le projet, simple en apparence au démarrage (un SIGB partagé par les établissements), s'est progressivement complexifié au fur et à mesure de l'avancée des travaux. En envisageant la perspective de migrer vers un système hébergé dans le web, il a pris des dimensions

qui n'étaient pas soupçonnées au départ au point de remettre en cause l'organisation actuelle du Sudoc ainsi que l'organisation de la production bibliographique française. Cette appropriation fut tardive, mais est aujourd'hui bien réelle : si la version ouverte aux commentaires sur le web n'en a reçu que 25, une cinquantaine d'établissements nous ont transmis leurs points de vue, soit directement, soit *via* des regroupements (groupe Brésil pour les bibliothèques d'Île de France ; groupe des bibliothèques fran-



**En envisageant la perspective de migrer vers un système hébergé dans le web, le projet a pris des dimensions qui n'étaient pas soupçonnées au départ au point de remettre en cause l'organisation actuelle du Sudoc.**

vieillissants, le remplacement du système central (CBS de la société OCLC ex-PICA) requiert un *tempo* différent, avec une cible et des jalons. C'est pour quoi le conseil d'administration a demandé qu'une étude complémentaire (qu'il estime à 6 mois) soit menée sur le remplacement de CBS, qui appelle un approfondissement. Cette étude constituera un précahier des charges : qu'attend-on d'un service national de catalogage appelé à desservir le SGBM et les SIGB des établissements qui ne migreront pas vers le SGBM ? Comment s'articulera-t-il avec les applications et services existants ? Dans quelles conditions garantir notre maîtrise des données et leur réexploitation ? Rien ne garantit à ce jour que les solutions du marché permettront d'assurer ce ser-

vice national de catalogage commun. Une grosse majorité se prononce pour le scénario 2, perçu comme celui de la sagesse, même si les plus engagés auraient préféré le scénario 1.

Je tiens à saluer ici l'ADBU qui a rédigé une analyse très pédagogique du projet et ne saurais négliger le rôle du dernier numéro d'*Arabesques* qui faisait partie du dispositif de sensibilisation et d'appropriation de ce projet par la communauté, en l'appréhendant plus globalement que l'étude d'impact et en donnant la parole aux différents acteurs et partenaires.

**RAYMOND BÉRARD**  
Directeur de l'ABES